

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Edition Chronologique n°43 du 6 novembre 2009**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)**

Texte n°10

**ARRÊTÉ**

portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Affrique (Aveyron).

*Du 6 octobre 2009*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

**ARRÊTÉ portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Affrique (Aveyron).**

*Du 6 octobre 2009*

NOR D E F G 0 9 5 2 6 7 6 A

---

*Références :*

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 650.2

*Référence de publication :* BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 10.

---

Art. 1er. La compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Affrique (Aveyron) est dissoute à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009. Corrélativement, la circonscription de la compagnie de gendarmerie départementale de Millau est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes de la compagnie de gendarmerie départementale de Millau exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 1° et 4° et R. 15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Midi-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
chef du service des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

---

(1) n.i. BO.

## ANNEXE.

COMPAGNIE.	SITUATION ACTUELLE.	SITUATION NOUVELLE.
SAINT-AFFRIQUE	PSIG Saint-Affrique	(dissolution)
	BR Saint-Affrique	
	BT Belmont-sur-Rance	
	BT Broquiès	
	BT Camarès	
	BT Fondamente	
	BT Saint-Affrique	
	BT Saint-Rome-de-Tarn	
	BT Saint-Sernin-sur-Rance	
MILLAU	PSIG Millau	PSIG Saint-Affrique
	BR Millau	BR Millau
	BT Campagnac	BT Belmont-sur-Rance
	BT La Cavalerie	BT Broquiès
	BT Millau	BT Camarès
	BT Rivière-sur-Tarn	BT Campagnac
	BT Saint-Beauzély	BT Fondamente
	BT Saint-Jean-du-Bruel	BT La Cavalerie
	BT Salles-Curan	BT Millau
	BT Sévérac-le-Château	BT Rivière-sur-Tarn
	BT Vézins-de-Lévézou	BT Saint-Affrique
		BT Saint-Beauzély
		BT Saint-Jean-du-Bruel
		BT Saint-Rome-de-Tarn
		BT Saint-Sernin-Sur-Rance
		BT Salles-Curan
		BT Sévérac-le-Château
		BT Vézins-de-Lévézou